

# Communiqué de presse

Fribourg, le 22 novembre 2023

## L'enseignement se dote de tablettes en exécution des peines

**La Formation dans l'exécution des peines (Fep) est une offre du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP. La formation Fep se déroule déjà avec des tablettes dans 16 établissements d'exécution des sanctions. Selon de premières évaluations, cette nouvelle solution d'apprentissage est très prometteuse. Il est prévu de la déployer dans 25 établissements au total d'ici fin 2023.**

Pour réussir à se réinsérer dans la société, les personnes détenues doivent être « connectées à leur époque ». À cet effet, outre une formation élémentaire, elles doivent acquérir des compétences numériques. C'est également ce qu'exigent les cantons dans la stratégie numérique 2030 en matière d'exécution des sanctions pénales, datant d'avril 2023, et plus particulièrement dans la mesure axée sur la « connectivité » de ces personnes, qui suppose aussi une infrastructure numérique moderne ainsi que l'extension des offres d'enseignement et d'apprentissage.

Les conditions d'enseignement et d'apprentissage en milieu pénitentiaire sont difficiles : les cours ont lieu sans libre accès à Internet, par exemple. Étant donné que l'infrastructure pédagogique ne satisfait plus aux exigences actuelles, au début de l'année 2022, le CSCSP, sur la base d'une étude, a décidé de remplacer l'actuelle solution de serveur d'ici fin 2023. À cette fin, il a évalué les technologies employées dans toute l'Europe pour la formation des personnes détenues et, sur cette base, conçu une solution standard sûre fondée sur des tablettes. Cette nouvelle solution ouvre des possibilités méthodologiques supplémentaires et permet à un plus grand nombre de personnes incarcérées d'utiliser les offres de formation, tout en baissant significativement les coûts pour les cantons. À moyen terme, il s'agit d'augmenter le taux de couverture d'au moins un tiers.

Les tablettes de la Fep constituent une solution nationale entièrement autonome, qui ne se recoupe pas avec les applications ou réseaux cantonaux. Aucune donnée n'est récoltée ni traitée dans ce cadre, ni par les enseignant·e·s Fep ni par les participant·e·s à la formation (personnes détenues). La configuration du système répond aux exigences de sécurité les plus strictes, lesquelles ont été examinées et validées par une entreprise externe.

Grâce à ces tablettes, les personnes détenues peuvent se familiariser à des instruments numériques et perfectionner leurs compétences en la matière. Les tablettes sont gérées et alimentées avec les documents de cours nécessaires par le CSCSP, de manière centralisée, et sont également utilisables sans connexion Internet, avec des fonctionnalités limitées. Ces configurations sécurisées, importantes pour le domaine de l'exécution des sanctions pénales, représentent également une nouveauté pour ce contexte, le but étant ainsi de promouvoir un apprentissage flexible et adapté à l'ère du numérique.

### Informations complémentaires sur la Formation dans l'exécution des peines (Fep)

Liens : <https://www.skjv.ch/fr/nos-services/formation-dans-l-execution-des-peines-fep> ainsi que notre [Communiqué de presse 2022 : 15 ans de Fep](#)

**Coordination des demandes générales des médias :**

Fabienne Ayer, responsable Communication au CSCSP

N° direct : +41 26 425 44 60

N° de mobile : +41 76 389 30 40

Adresse électronique : [fabienne.ayer@cscsp.ch](mailto:fabienne.ayer@cscsp.ch) | [medien@cscsp.ch](mailto:medien@cscsp.ch)

**Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP** est une fondation de la Confédération, de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et des trois concordats régionaux d'exécution des peines et des mesures.

La fondation a pour but de soutenir la CCDJP, les cantons et les concordats intercantonaux concernant la formation du personnel et des personnes détenues ainsi que le développement dans le domaine pénitentiaire sur le plan national.

**Fep : de nouvelles perspectives pour les personnes en exécution de peine**

Les personnes détenues doivent pouvoir gérer leur quotidien en prison. Un-e participant-e allophone, par exemple, a ainsi la possibilité d'apprendre la langue nationale parlée sur son lieu de détention, ce qui facilite sa communication avec le personnel pénitentiaire. La formation a en principe pour objectif de contribuer à ce qu'après leur libération, les personnes soient préparées au monde professionnel et à la vie en société (comme le prévoit le code pénal à son art. 75). Grâce à des enseignements ciblés et personnalisés, elles ont de meilleures chances de se réinsérer dans le monde du travail numérique et dans la société.

En 2022, 38 établissements proposaient une formation Fep, dont 14 en Suisse romande et 24 en Suisse alémanique.

Données générales sur les participant.e.s à la formation Fep :

Nombre total des participant.e.s recensé.e.s : 2266

Genre : 2076 hommes (91,6 %) et 190 femmes (8,4 %).